

Régulations financières des produits de santé

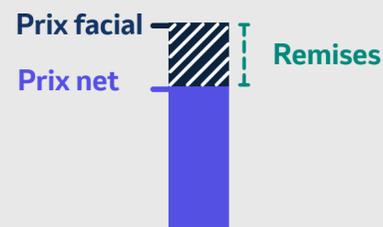
RÉGULATIONS NATIONALES



500 Millions d'économies liées aux remises conventionnelles ont été demandé en 2021

Remises conventionnelles

La différence entre le prix facial connu du grand public et le prix net payé à l'industriel est égale au montant des remises.



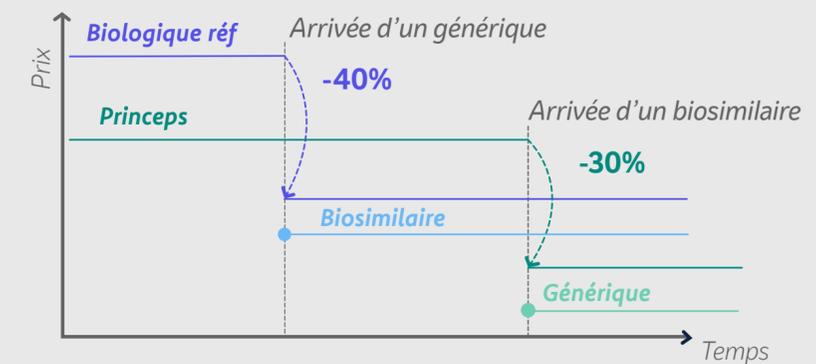
Les principales remises sont des remises de type prix-volume (47%) ou des remises à la première boîte (44%). Les remises sont négociées entre le laboratoire et le CEPS.



680 millions d'économies liés à la maîtrise médicalisée ont été demandés en 2021

Promotions des génériques et biosimilaires

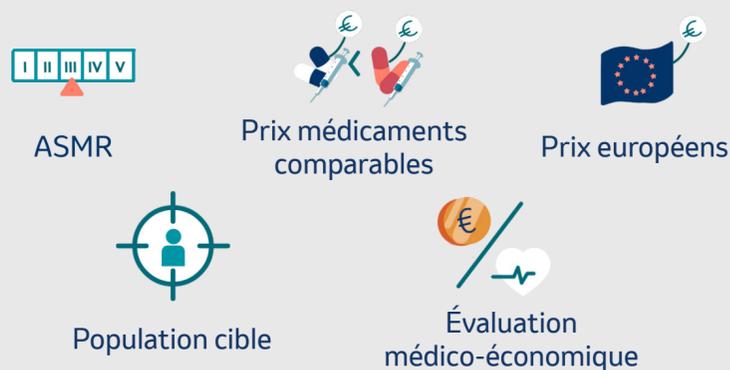
L'arrivée d'un générique engendre une baisse de prix de 40% et l'arrivée d'un biosimilaire, une baisse de prix de 30%



640 Millions d'économies liées aux baisses des prix des médicaments ont été demandé en 2021

Fixation du prix par le CEPS

Plusieurs critères rentrent en jeu :



RÉGULATION RÉGIONALE

Contrat d'Amélioration de la Qualité des Soins

La caisse d'assurance maladie régionale, l'ARS et l'établissement définissent des actes et prestations prioritaires.

INCITATIONS FINANCIÈRES

MISE SOUS SURVEILLANCE DE CERTAINS ÉTABLISSEMENTS

Intéressement en fonction de 15 indicateurs définis au niveau national ou régional

Le niveau de remboursement de certains actes & prestations peut être régulé par l'ARS



400 Millions d'économies liées au déclenchement de la clause de sauvegarde ont été générés en 2021

Clause de sauvegarde

Régulation de la croissance du chiffre d'affaires lié aux médicaments remboursés. Un barème de taxation des profits supplémentaires générés par les industriels est appliqué selon la LFSS en vigueur.

